

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DE PEYRAT DE BELLAC DU 29 MARS 2016**

Contrat de groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Haute-Vienne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Centre de Gestion de la Haute-Vienne à lancer une consultation pour un contrat de groupe d'assurance statutaire du personnel.

Convention avec la société AGUR pour le recouvrement de la redevance assainissement

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, autorise Madame le Maire à signer la convention avec la société AGUR pour le recouvrement de la redevance assainissement.

Convention pour la réalisation de séances de vaccination contre la leptospirose

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de la Haute-Vienne pour la réalisation de séances de vaccination contre la leptospirose suite à l'augmentation des doses de vaccin.

Subvention séjours été 2016

Le Conseil Municipal, par 1 abstention et 13 voix pour, accorde une participation de 5 €/enfant/jour pour les enfants domiciliés sur la commune de PEYRAT DE BELLAC et partant en centre de vacances au cours de l'été 2016.

Amortissement des opérations de remembrement et de réfection des trottoirs le long des RD dans le centre-bourg

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'amortir la somme de 109 997.23 € sur 10 ans correspondant à la différence entre les charges et les recettes perçues suite au remembrement de la déviation de BELLAC et à la réfection des trottoirs le long des RD dans le centre-bourg.

Approbation des comptes de gestion de l'année 2015 établis par Mr CEROUX

Les comptes de gestion du trésorier de l'année 2015 des budgets principal et assainissement ont été approuvés par 1 abstention et 13 voix pour.

Comptes administratifs des budgets principal et assainissement et affectation des résultats de l'année 2015

A l'unanimité, le Conseil municipal décide l'affectation des résultats de fonctionnement 2015 comme suit :

Budget principal

Excédent d'investissement antérieur reporté	73 705.34 €
Résultat d'investissement	197 685.51 €
Excédent d'investissement cumulé	271 390.85 €

Restes à réaliser des dépenses d'investissement au 31.12.2015	293 200.00 €
---	--------------

Résultat de fonctionnement de l'exercice	206 684.28 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	346 759.00 €
Résultat de fonctionnement à affecter	553 443.28 €

Affectation

Affectation en réserves d'investissement	208 226.15 €
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter	345 217.13 €

Budget assainissement

Excédent d'investissement antérieur reporté	77 343.62 €
Résultat d'investissement	52 794.09 €
Excédent d'investissement cumulé	130 137.71 €

Restes à réaliser des dépenses d'investissement au 31.12.2015 385 200.00 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice	32 408.83 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	2 946.00 €
Résultat de fonctionnement à affecter	35 354.83 €

Affectation

Affectation en réserves d'investissement	35 354.83 €
--	-------------

Vote des 3 taxes directes locales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux :

- Taxe d'habitation 11.97 % pour un produit total de 164 707 €
- Taxe foncière bâti 15.97 % pour un produit total de 135 058 €
- Taxe foncière non bâti 55.88 % pour un produit total de 49 007 €

Vote du budget principal 2016

Par 13 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal vote le budget assainissement

Dépenses et recettes d'investissement	713 898 €
Dépenses et recettes de fonctionnement	955 989 €

Service public d'assainissement : surtaxe communale

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 voix contre et 2 abstentions à compter du 1^{er} avril 2016, fixe le montant de la surtaxe communale d'assainissement pour les abonnés raccordés ou raccordables aux réseaux publics d'assainissement de la commune de PEYRAT DE BELLAC à

- Partie fixe 55 € par compteur
- Partie variable 1.55 €/m3 d'eau consommée

Vote du budget assainissement 2016

Par 13 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal vote le budget assainissement

Dépenses et recettes d'investissement	464 625 €
Dépenses et recettes de fonctionnement	60 425 €

Madame le Maire soussignée constate que le compte-rendu sommaire de la séance du 29 mars 2016 comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le 31 mars 2016 conformément aux prescriptions de l'article L2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le recueil des actes administratifs est consultable aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

Le Maire,
M. FREDAGUE-POUPON

MAIRIE
87300 PEYRAT DE BELLAC
Tél. 05.55.68.11.08
Fax. 05.55.68.74.01

DÉLIBÉRATION

(1) DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2016/018

(1) DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE - DU COMITÉ

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents ..
 Nombre de suffrages exprimés ..
 VOTES : Contre Pour
 Date de convocation : 18 mars 2016

Séance du 29 mars 2016 à 18 heures

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M^{me} Anielle NIVARD, 1^{er} adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M^{me} Sabine FREDRIGUE, adjointe, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENTS			ENSEMBLE		
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)		DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)		DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés				316	759	00				73	765	34				490	1614	34
Opérations de l'exercice	590	076	87	796	761	15	225	320	20	423	005	71	815	397	07	1219	766	86
TOTAUX	590	076	87	1113	520	15	225	320	20	496	771	05	815	397	07	1640	231	20
Résultats de clôture				553	113	28				971	390	85				824	834	13
Restes à réaliser							293	200	00				293	200	00			
TOTAUX CUMULÉS				553	113	28	293	200	00	971	390	85	293	200	00	824	834	13
RÉSULTATS DÉFINITIFS																531	634	13

COMPTE ANNEXE POUR Budget d'entretien

Résultats reportés				2	946	00				77	363	69				80	289	69
Opérations de l'exercice	29	734	13	62	142	96	25	170	19	77	966	28	54	904	32	160	107	24
TOTAUX	29	734	13	65	088	96	25	170	19	155	307	90	54	904	32	220	396	86
Résultats de clôture				35	356	83				130	137	71				165	492	54
Restes à réaliser							385	200	00				385	200	00			
TOTAUX CUMULÉS				35	356	83	385	200	00	130	137	71	385	200	00	165	492	54
RÉSULTATS DÉFINITIFS													919	707	166			

Supprimer les mentions inutiles.
 Conseil municipal, commission administrative ou comité.
 Maire ou Président.
 Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et les « restes à réaliser ».
 Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».